

Rapport n° 5	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 25 juin 2012		Chapitre : 012 Article :

**TABLEAU DES EFFECTIFS  
SUPPRESSION, CREATION ET TRANSFORMATION DE POSTES  
au 1<sup>er</sup> juillet 2012**

**CHAPITRE 1 – Transformation d'emplois**

**1.1. Au sein de la filière sapeurs-pompiers professionnels**

**1.1.1** Trois capitaines de sapeurs-pompiers professionnels ont été admis à l'examen professionnel de commandant et deux postes sont actuellement vacants. Aussi, afin de prendre en compte les avancements de grades à intervenir en 2012, il vous est proposé les transformations de postes suivantes :

- transformation d'un poste de capitaine en un poste de commandant.

**1.1.2** Un poste de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels est pourvu par un lieutenant. Aussi, afin de faire correspondre le grade à l'emploi et aux fonctions tenues, il vous est proposé les transformations de postes suivants :

- transformation d'un poste de capitaine en un poste de lieutenant.

**1.2. Au sein de la filière administrative**

**1.2.1** Le poste de Chef de Groupement administration finances est actuellement vacant. Afin de favoriser le recrutement d'un cadre expérimenté et de faire correspondre le grade à l'emploi et aux fonctions tenues, il vous est proposé la transformation de poste suivante :

- la transformation d'un poste d'attaché en poste d'attaché principal.

Le Comité Technique Paritaire, réuni le 21 juin 2012, a rendu un avis sur ces transformations de postes.

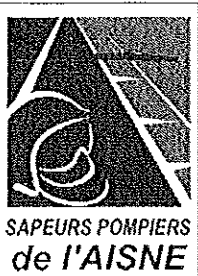
\*\*\*

Si l'ensemble de ces dispositions vous agréé, il vous est demandé d'approuver les modifications qui figurent au tableau des effectifs en résultant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne.

Le Président,

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 5	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 25 juin 2012		Chapitre : 012 Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents : ....	14
Votants : .....	14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 25 juin 2012 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Étaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Michel CARREAU, Noël GENTEUR représentant Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patriek DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

**II - Membre de droit**

Monsieur le Préfet de l'Aisne

**III - Membres avec voix consultative**

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental  
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental,~~  
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,  
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,  
~~M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non-officier,~~  
~~M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non-officier.~~

Excusé(s) : Monsieur le Préfet,  
MM. Daniel COUNOT, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE donnant pouvoir à Jean-Luc LANOUILH, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT, Adjudant Chef Denis COUTANT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental,  
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Jean-Noël CANTELLI,  
Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mmes Marylène PIOT, Christiane CHAUSSON  
de la Direction départementale.

**TABLEAU DES EFFECTIFS  
SUPPRESSION, CREATION ET TRANSFORMATION DE POSTES  
au 1<sup>er</sup> juillet 2012**

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 21 juin 2012 ;

.../...

Vu le rapport n° 5 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- la transformation d'un poste de capitaine en poste de commandant ;
- la transformation d'un poste de capitaine en poste de lieutenant ;
- la transformation d'un poste d'attaché en poste d'attaché principal ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs joint à la présente ;
- d'autoriser le Président à signer tous actes afférents ;
  
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.



Le Président,

  
Jean-Jacques THOMAS